

REGLEMENT CONCOURS DE DESSIN

1- Organisation

Le concours de dessin est proposé par AILLONS-MARGERIAZ EVENEMENTS, pour les vacances de Noël, du lundi 21 au jeudi 24 décembre 12h, puis du lundi 28 au jeudi 31 décembre 12h.
L'association AILLONS-MARGERIAZ EVENEMENTS siège au chef lieu, 73340 AILLON LE JEUNE.

2- Règlement

Le concours est réservé aux enfants de 4 à 12 ans.
Ils n'ont droit à qu'un seul dessin par semaine.

Le thème de la 1^{ère} semaine de vacances sera : *ton plus beau Noël aux Aillons-Margéraz*
Le thème de la 2^{ème} semaine de vacances sera : *ton plus beau souvenir de l'année*

Chaque participant devra inscrire au dos du dessin ses coordonnées : nom / prénom / adresse postale et n° de téléphone.

Les participants ne devront utiliser uniquement des crayons de couleurs et le support sera papier, de format A4.

La participation à ce concours est gratuite.

3- Remise des prix

La remise des prix se fera sur 3 catégories :

- Catégorie 1 : de 4 à 6 ans
- Catégorie 2 : de 7 à 9 ans
- Catégorie 3 : de 10 à 12 ans

Les dessins pourront être déposés à l'Office de tourisme jusqu'au jeudi 24 à 12h pour la 1^{ère} semaine de vacances, et jusqu'au jeudi 31 à 12h pour la 2^{ème} semaine.

Il n'y aura qu'un gagnant par catégorie.

Le jury délibèrera dans l'après-midi du jeudi. Les gagnants de chaque catégorie seront appelés et seront invités à venir chercher leur récompense à l'Office de tourisme avant 18h.
S'ils ne sont pas / plus présents sur la station, la récompense leur sera envoyée via la Poste.

4- Droit d'exposition

Les gagnants, de par leur participation, donnent droit au jury de publier leurs dessins sur les réseaux sociaux et site internet de la station.

5- Obligation

Chaque personne souhaitant participer à ce concours accepte donc les règles énoncées ci-dessus.
Le non-respect de l'une d'elles entraînera la disqualification du candidat.